

Règlement de sélection – Req161 – Expert HVAC

1. Conditions de participation

Vous serez admis à la sélection à condition de disposer du diplôme requis et de posséder l'expérience professionnelle appropriée. La vérification de votre expérience se fait sur base de vos réponses aux questions posées lors de votre inscription. Répondez aux questions dans la langue de l'emploi pour lequel vous postulez faute de quoi votre candidature ne pourra pas être retenue.

1.1. Diplôme requis sans expérience

- Diplôme de base de 2ème cycle d'ingénieur industriel/master ingénieur industriel délivré par une haute école belge après au moins 4 ans d'études dans les orientations suivantes : électromécanique, énergie, électricité, construction
- Diplôme de base de 2ème cycle d'Ingénieur civil/Master ingénieur civil délivré par une université belge après au moins 5 ans d'études dans les orientations suivantes : électromécanique, énergie, architecte, construction

1.2 Diplôme requis avec expérience

- Diplôme de licencié, docteur, pharmacien, agrégé, ingénieur, ingénieur industriel, architecte, maître (diplôme de base du 2e cycle) reconnus et délivrés par les universités belges et les établissements d'enseignement supérieur de type long, après au moins 4 ans d'études ou par un jury de l'Etat ou de l'une des Communautés.
- Diplôme de master sanctionnant des études de 2e cycle, valorisables pour au moins 60 crédits, délivré par une université ou une Haute Ecole
- Certificats délivrés aux lauréats de l'Ecole royale militaire qui peuvent porter le titre d'ingénieur civil ou de licencié/master.

Quelles sont les autres possibilités de participation en matière de diplôme ?

- Vous êtes également admis à la sélection si vous êtes étudiant en dernière année de l'année académique 2021-2022 pour l'obtention du diplôme requis. Si vous êtes lauréat de la sélection, vous ne pourrez entrer en service que si vous avez obtenu le diplôme requis. Dans ce cas, téléchargez au moment de l'inscription, votre attestation d'inscription de l'année en cours reprenant les années académiques et la spécialisation académique de vos études.
- Vous pouvez également participer si vous possédez un diplôme obtenu auparavant, assimilé à l'un des diplômes précités.
- Vous participez sous réserve lorsque :
 - vous avez obtenu votre diplôme dans un pays autre que la Belgique :
Vous n'avez pas encore obtenu l'équivalence de votre diplôme ? Adressez-vous dès maintenant (la procédure étant relativement longue) auprès du Ministère de la Communauté française (02/690.80.00) et envoyez-la à talent.brussels (voir « Données de contact talent.brussels »).

- vous avez obtenu votre diplôme dans une langue autre que le français :En fonction de votre situation, vous devrez peut-être obtenir un certificat linguistique chez Selor pour attester de votre connaissance du français. Pour ce faire, vous devez vous [inscrire en ligne](#). Vous n'êtes pas certain que votre diplôme vous donne accès à la sélection ou vous ne savez pas si vous devez passer un test linguistique ?

Informez-vous auprès la personne de contact de talent.brussels avant la date limite d'inscription (voir « Données de contact talent.brussels »).

1.3 Expérience exigée pour diplômes acceptés avec expérience

Vous devez avoir un minimum de 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du HVAC ou de la performance énergétique de l'entreprise et avoir accompli au moins 2 des 8 tâches suivantes :

- Conception et fonctionnement des systèmes de climatisation HVAC ;
- Conception et exploitation d'installations CVC ;
- Etude, calcul et dimensionnement des équipements HVAC ;
- Évaluer et réaliser des audits énergétiques sur les installations CVC dans les bâtiments ;
- Suivi de la maintenance des installations et des équipements CVC ;
- Optimiser le fonctionnement des installations et des équipements CVC ;
- Contrôler et programmer les installations ;
- Contrôler les performances et le fonctionnement des installations et des équipements HVAC ;

1.4 Comment postuler valablement ?

Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au 05/09/2022 inclus.

Vous devez poser votre candidature en ligne via 'My talent'. Nous procédons au screening du diplôme ou d'une attestation d'inscription mentionnant clairement l'année d'étude, l'année académique et l'orientation du diplôme (si vous êtes étudiant de dernière année), que vous devez télécharger au moment de l'inscription.

Téléchargez votre diplôme en ligne au moment de l'inscription. Si vous ne parvenez pas à télécharger votre diplôme, vous pouvez également en envoyer une copie à la personne de contact chez talent.brussels (voir la rubrique 'Données de contact talent.brussels') en mentionnant votre numéro de registre national, votre nom, votre prénom et le numéro de la sélection

2 Evaluation des compétences

Les compétences ci-dessous ainsi que la motivation pour la fonction sont importantes pour le poste et feront donc l'objet d'un ou plusieurs tests au cours de la procédure de sélection (sauf mention particulière).

2.1 Compétences comportementales

- Vous traitez et résolvez les problèmes de manière autonome, cherchez des alternatives et mettez en œuvre les solutions.
- Vous construisez des relations et des réseaux de contact à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation avec vos pairs et à différents niveaux hiérarchiques.
- Vous fournissez des conseils à vos interlocuteurs et développez avec eux une relation de confiance basée sur votre expertise.

2.2 Compétences techniques

- Bonne connaissance des systèmes de régulation et des systèmes de Gestion Technique Centralisée (GTC)
- Bonne connaissance des principes de base de l'HVAC
- Prérequis nécessaires à l'énergie (études, dimensionnement, audits)

3 Procédure de sélection

Si vous ne vous inscrivez pas ou ne vous présentez pas à une épreuve, nous ne tiendrons pas compte de votre candidature pour la suite de la procédure.

3.1 Cas pratique **chez talent.brussels**

Tenant compte du nombre d'emplois à pourvoir, seuls les 12 premiers lauréats ayant le mieux réussi le test seront conviés à l'épreuve suivante. En cas d'égalité de points, ce nombre peut être élargi en faveur du candidat.

Attention ! Les résultats de votre cas pratique seront intégrés aux résultats de votre entretien (étape 3.3).

Cette épreuve se déroulera le **19/09/2022** (sous réserve de modification). Vous recevrez un e-mail vous indiquant les modalités pratiques.

3.2 Préparation à l'entretien

L'entretien sera précédé d'un questionnaire (OPQ). Ce questionnaire se concentre principalement sur la façon dont vous abordez une tâche et moins sur votre capacité à l'accomplir. Les réponses au questionnaire de l'OPQ permettent d'établir un "profil". Ce profil donne un aperçu des réponses dans certains domaines tels que la capacité à résoudre des problèmes, les relations avec les autres, le style de prise de décision, etc. Et comme il s'agit d'une préférence pour un certain "style de comportement", il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses possibles. Certains styles peuvent être plus adaptés que d'autres dans certaines situations. Vous serez amené à compléter ce questionnaire en ligne depuis votre domicile

Ce test ne sera pas noté mais servira de base à l'entretien.

Attention! Votre participation est obligatoire. Si vous ne participez pas à cette étape, vous ne pourrez pas prendre part à l'entretien.

Ce test aura lieu du 22/09/22 au 26/09/22 (sous réserve de modifications). Ce test se déroulera à distance. Vous recevrez un e-mail avec les détails pratiques.

Si vous ne disposez pas d'un PC ou si vous n'avez pas accès à un PC, vous pouvez venir passer votre test à talent.brussels sur demande. Pour ce faire, veuillez contacter la personne de contact de talent.brussels (voir "Coordonnées de talent.brussels").

3.3 Entretien Présence physique

L'entretien évalue si vos compétences (voir rubrique ' Evaluation des compétences') répondent aux exigences du poste. Vous serez également questionné sur votre motivation, votre intérêt et vos affinités avec le domaine.

Les renseignements donnés lors de votre inscription en ligne dans « My talent» seront utilisés comme information complémentaire lors de l'entretien.

Pour réussir, vous devez obtenir au moins 50 points sur 100.

ATTENTION ! Le score obtenu au cas pratique (étape 3.1) est intégré au score total de l'entretien.

L'**épreuve orale** se déroulera vers le fin septembre (sous réserve de modification). Vous pouvez vous inscrire, via votre profil de votre compte "My talent". Vous serez invité à vous inscrire uniquement si vous avez réussi l'épreuve précédente. Pour des raisons d'organisation, vous pourrez vous inscrire jusqu'à 48h avant l'heure de début de l'épreuve. Passé ce délai, votre candidature ne sera dès lors plus prise en considération pour cette sélection. Vous pourrez vous inscrire uniquement aux dates proposées sur votre profil "My talent"

Si vous êtes lauréat de cette sélection, vous devrez – pour être nommé – remplir les conditions suivantes à la date d'affectation :

- être belge lorsque les emplois comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou que les fonctions ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou d'autres collectivités publiques
- être d'une conduite répondant aux exigences de l'emploi
- jouir des droits civils et politiques
- être porteur d'un diplôme ou certificat d'études en rapport avec le niveau du grade à conférer.

Vous serez nommé après avoir accompli avec succès la période de stage requise.

3.4 Et après la procédure de sélection ?

Si vous êtes lauréat ?

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus au/ à la partie (à compléter par le Responsable de Sélection). A égalité de points, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la partie 'étude de cas'.

Si vous faites partie de ceux qui ne peuvent pas immédiatement entrer en fonction, votre nom est repris dans une liste dans laquelle on peut puiser dès qu'une place se libère à nouveau pour cette fonction.

Combien de temps cette liste reste-t-elle valable ?

Une liste de 12 lauréats au maximum, valable 6 mois, sera établie. Cette liste peut être prolongée chaque fois pour une période maximale d'un an. Si plusieurs lauréats sont à égalité de points pour l'attribution de la dernière place, le nombre maximum de lauréats fixé est augmenté en leur faveur.

Si vous n'êtes pas lauréat ?

La procédure prend fin et vous n'êtes pas invité aux éventuelles épreuves suivantes de la même sélection.

Compte rendu

Après réception de votre résultat à une épreuve de sélection, vous pouvez demander dans les 2 mois un compte rendu par écrit.

Représentation syndicale

Un délégué syndical peut assister à toute sélection organisée par talent.brussels. Les délégués syndicaux sont tenus par une obligation de discrétion en ce qui concerne les informations et les documents à caractère confidentiels.

Pas satisfait de la procédure

Vous pouvez envoyer une plainte à talent.brussels à l'adresse plaintes-klachten@talent.brussels

4 Données de contact Talent.brussels

Serrai Nora – Assistante de sélection

E-mail : nserrai@talent.brussels

Boulevard Emile Jacqmain 20

1000 Bruxelles

www.talent.brussels